

Cocus et philosophes (aux Écoles de Molière)

Laurent Thirouin

► **To cite this version:**

Laurent Thirouin. Cocus et philosophes (aux Écoles de Molière). Cocus et philosophes (aux Écoles de Molière), Sep 2009, France. <http://recherche.univ-lyon2.fr/grac/273-Mariage-Corps-mariage-Esprits-Lyon-septembre-2009.html>. halshs-00483631

HAL Id: halshs-00483631

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00483631>

Submitted on 15 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cocus et philosophes (aux *Écoles* de Molière)

Laurent THIROUIN

Université Lumière Lyon 2, G.R.A.C., UMR 5037

Peu de thèmes sont sans doute plus convenus que celui du cocuage dans la comédie : cocuage et comique font décidément bon ménage. De la farce originelle jusqu'à la comédie de boulevard, la mise en scène de l'adultère et du réseau de tromperies qui l'accompagne est une recette éprouvée du théâtre comique. Molière ne fait pas exception à la règle, loin de là...

Est-ce donc bien raisonnable de supposer un enjeu philosophique, pour un ingrédient si attendu ? N'est-ce pas céder à la mode qui voudrait à toute force que Molière, grand représentant du libertinage au XVII^e siècle, utilise la scène comme tribune philosophique ? Après avoir fait un sort à la chose médicale¹ (autre ressource bien convenue du théâtre de tréteaux), on s'attaquerait ici à la deuxième pierre angulaire du comique populaire moliéresque, en lui prêtant des intentions subtiles.

La réponse à ces objections de bon sens se trouve dans le problème soulevé par le discours de Chrysalde, au IV^e acte de *L'École des femmes*. La scène 8 est entièrement occupée par un débat théorique, comme Molière les affectionne, entre le *raisonneur* de la pièce et le *ridicule*. Annonçant Philinte (qui débat avec le misanthrope de la civilité), Cléante (qui s'entretient avec son beau-frère dévot de l'honnête dévotion), Béralde (qui discute avec le malade imaginaire de la santé et de la maladie), Chrysalde raisonne ici des avantages et des inconvénients du cocuage avec l'obsédé en la matière qu'est Arnolphe. Et si, à chaque fois, se présente la difficulté de qualifier la parole du raisonneur et son statut idéologique dans le propos de la pièce, la question est, dans *L'École des femmes*, particulièrement délicate, parce que rarement un raisonneur donne à ce point l'impression de déraisonner ! Ce raisonneur lui-même porte un nom — *Chrysalde* — qui, dans l'onomastique moliéresque, recèle une certaine ambiguïté. Quelle valeur réelle détient cette parole, qui se donne étymologiquement comme d'or ? Est-ce le parler d'or du bourgeois ? Le « bon bourgeois »² des *Femmes Savantes* se nomme Chrysale — personnage non dénué de ridicule, comme le prouve le fait que son rôle soit tenu par Molière, mais qui, tenant le discours du bon sens, peut prétendre au statut de porte-parole. Ou faut-il y voir la parole ultime de la sagesse ?

¹ Voir Laurent Thirouin, « L'impiété dans le *Malade Imaginaire* », in *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, Saint-Étienne, 4 (2000), p. 121-143.

² Telle est la définition du personnage, dans la liste initiale des acteurs.

Un éloge paradoxal ?

Selon toutes les apparences, le propos de Chrysalde relève du paradoxe. Il réalise une sorte de tour de force rhétorique, l'ingénieuse recherche d'arguments pour prendre la défense d'une calamité³. Autrement dit : un « beau discours ». C'est par cette formule qu'Arnolphe salue ironiquement les efforts de son ami.

Après *ce beau discours* toute la confrérie
Doit un remerciement à votre seigneurie. (v. 1276-77, je souligne)

Prenant le contre-pied des jugements attendus, Chrysalde vise, avec esprit, à réhabiliter le cocuage, qu'il se fait fort de présenter « sous des traits moins affreux ».

Quoi qu'on en puisse dire, enfin le cocuage
Sous des traits moins affreux aisément s'envisage. (v. 1272-73)

Faut-il recevoir sérieusement de telles considérations ? Cet exploit rhétorique relève au bout du compte de la *raillerie* ; il ne peut être perçu autrement par l'auditeur qui en fait les frais, et qui y met un terme sur ce motif.

Cette raillerie m'importune. (v. 1317)

Comprenons qu'Arnolphe, qui à ce moment de la pièce n'a plus le cœur à rire, n'envisage en aucune sorte la démonstration de Chrysalde comme révélatrice de convictions véritables. C'est un jeu d'esprit malvenu, qui ne saurait engager aucun débat.

Qu'elle amuse, ou qu'elle importune, qu'est-ce qu'une raillerie ? Comme le fait remarquer Cyril Chervet, dans une récente synthèse sur l'ironie à l'âge classique⁴, le verbe *railler* au XVIIe siècle, et notamment chez Molière, exprime l'action d'*ironiser*, c'est-à-dire de faire entendre un discours qui n'est pas assumé par celui qui le tient. À l'article *railler*, Furetière glose de fait la conduite du railleur en insistant sur son détachement à l'endroit de la vérité. « Il ne parle pas sérieusement, il *raille*, il n'a pas dessein de faire ce qu'il dit ». L'auteur du *Dictionnaire universel* ne semble pas envisager qu'une raillerie puisse reposer sur un fond de vérité. Sa définition du terme est en tout cas fort claire sur ce point : « Trait plaisant qui divertit, qui fait rire, qu'on ne dit point sérieusement. [...] On dit absolument, *C'est une raillerie*, quand on avance une proposition notoirement fausse ». Démonstration ironique, et faite pour « railler », les propos de Chrysalde ne doivent pas être pris au sérieux. Faut-il les entendre comme une « proposition notoirement fausse » ?

³ Dans son étude consacrée à *L'Éloge paradoxal, de Gorgias à Molière* (PUF, 1997), Patrick Dandrey ne pouvait manquer de signaler cette page : « véritable éloge paradoxal de l'état de cocu, avec une virtuosité sophistiquée et un plaisir d'argumentation à la fois spacieuse et facétieuse qui témoignent d'une incontestable influence du genre pseudo-encomiastique » (p. 260).

⁴ Cyril Chervet, « De l'ironie à l'âge classique : aspects moraux, médicaux, théâtraux », article à paraître.

Une chose est sûre : quand bien même il aurait été forgé par pure plaisanterie, ce discours en faveur du cocuage est perçu par certains comme scandaleux. Il est pris suffisamment au sérieux par Bossuet, pour fournir au prélat un des arguments majeurs contre le théâtre de Molière. On le sait — à la différence de Pierre Nicole, quelques décennies plus tôt, qui dans ses attaques contre la Comédie ignorait superbement Molière⁵ — Bossuet réserve au dramaturge comédien quelques unes de ses flèches les plus acérées. Dès l'ouverture des *Maximes et réflexions sur la Comédie*, se demandant « si la comédie d'aujourd'hui est aussi honnête » qu'on le prétend en cette fin de siècle, Bossuet évoque « les impiétés et infamies dont sont pleines les comédies de Molière »⁶. Mais quelques pages plus loin, quand il s'agit d'explicitier un jugement aussi sévère, c'est précisément à l'auteur de *L'École des femmes* que s'adresse l'attaque :

Ce rigoureux censeur des grands canons, ce grave réformateur des mines et des expressions de nos précieuses, étale cependant au plus grand jour les avantages d'une infâme tolérance dans les maris, et sollicite les femmes à de honteuses vengeances contre leurs jaloux.⁷

Si les « honteuses vengeances contre les jaloux », ressort comique immémorial, peuvent trouver maintes illustrations dans la production théâtrale de Molière, depuis le *Cocu imaginaire* jusqu'à *Georges Dandin*, l'apologie de la tolérance ne saurait guère renvoyer qu'aux théories accommodantes de Chrysalde. C'est lui le grand représentant de la tolérance des maris. Il soulève par ses propos la fureur de Bossuet, et voit ses thèses marquées particulièrement du sceau de l'infamie.

Le discours de sagesse de Chrysalde, discours facétieusement paradoxal, est susceptible ainsi de passer pour une provocation morale. La raillerie du pseudo-raisonneur serait en fait l'énoncé de thèses audacieuses, gravement contraires aux principes religieux et conjugaux. En distendant les liens du mariage, en envisageant les bénéfices de l'infidélité, Chrysalde/Molière ébranlerait un des fondements de la société. La réaction de Bossuet est à la mesure de l'effronterie philosophique qu'il voit ici à l'œuvre.

La critique divisée

Chrysalde est-il un héros de la liberté nouvelle, ou un bouffon déguisé en philosophe ? L'incertitude dans laquelle nous laisse cette première évocation de son apologie du cocuage ne se dissipera pas en sollicitant la tradition critique. La scène 8 de l'acte IV de *L'École des femmes* a donné lieu en effet à des lectures tranchées, et strictement inconciliables.

⁵ Voir Pierre Nicole, *Traité de la Comédie* [1667], édition L. Thirouin, Champion, 1998.

⁶ Bossuet, *Maximes et réflexions sur la Comédie* [1694], in Charles Urbain et Eugène Levesque, *L'Église et le théâtre*, Eurédit (réédition), 2007, p. 172.

Pour Patrick Dandrey, déjà cité, l'embarras des commentateurs modernes tiendrait à une certaine amnésie, à l'incapacité actuelle d'identifier un jeu littéraire traditionnel. Devant ce raisonneur, « qui tient des propos si scabreux, avec un aplomb superbe », on ne reconnaît plus « la morale de l'éloge paradoxal du cocuage, avec sa topique, son ton imperturbable et sa logique saugrenue, son "point de vue de blague supérieur" »⁸. L'identification d'une structure topique (l'éloge paradoxal) et la reconstitution de la longue et riche tradition qu'elle a alimentée sur le sujet du cocuage, devraient permettre d'apprécier cette page de Molière pour ce qu'elle est : une variation sur un thème, dans un but facétieux, mais aussi l'invention d'un nouvel alliage comique. Ce n'est pas le lieu ici de résumer la forte démonstration de P. Dandrey, qui, prenant acte du nombre d'éloges paradoxaux dans la comédie de Molière, aboutit à des conclusions d'ordre esthétique.

Il reste que Bossuet, plus coutumier que nous ne le sommes des éloges burlesques du cocuage, ne l'entendait pas de cette oreille, et ne pensait pas que le rire, en l'occurrence, fût si innocent. La virulence de cette lecture quasi contemporaine a-t-elle alerté Antony McKenna ? Le grand connaisseur qu'il est de la pensée libertine propose en tout cas lui aussi une lecture « sérieuse » (quoique inverse) du discours et du personnage même de Chrysalde, dans lequel il invite à reconnaître un modèle éthique. Dans sa précieuse synthèse sur les éléments libertins du théâtre de Molière, A. McKenna souligne les « qualités de l'amitié et de la sociabilité de Chrysalde »⁹, mises en évidence dans la pièce par opposition au caractère asocial du délirant — Arnolphe.

Par son discours et par son comportement, il est le représentant d'une philosophie de la sociabilité — c'est-à-dire de l'honnêteté — qu'il définit comme une voie moyenne entre deux erreurs extrêmes, ou « deux extrémités fâcheuses », conformément à la célèbre définition aristotélicienne de la vertu. Cette leçon s'applique à l'infidélité comme à tout autre aspect de la vie sociale.¹⁰

Sous cet éclairage, la démonstration de Chrysalde ne frappe plus le critique par ses éléments facétieux, ou burlesques. Au contraire, selon A. McKenna, le raisonneur de *L'École des femmes* « tient un discours raisonnable et équilibré »¹¹. Ce discours, véritable discours de sagesse, articule trois leçons. La première, qui occupe les vers 1289 à 1305, frappée au coin du bon sens, repose sur la simple observation : elle se borne à faire remarquer qu'« il y a des vices, chez les femmes, plus à craindre que l'infidélité »¹². La deuxième leçon — nous y reviendrons

⁷ *Ibid.*, p. 184.

⁸ P. Dandrey, *op. cit.*, p. 261.

⁹ Anthony McKenna, *Molière, dramaturge libertin*, Paris, Honoré Champion (« Champions classiques »), 2005, p. 30.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ *Ibid.*, p. 31.

¹² *Idem.*

— rejoint les préceptes d'un « stoïcisme élémentaire », qui sait dissocier le bonheur, des atteintes de la fortune. Mais la « leçon principale » est une « leçon de vertu sociale »¹³. Le cocuage est compatible avec la galanterie (on peut s'en accommoder en *galant homme*, selon le v.1245), à la différence d'un certain nombre d'autres tares, qui, sans toucher directement l'honneur conjugal, éloignent bien davantage du statut d'honnête homme :

Etre avare, brutal, fourbe, méchant et lâche,
N'est rien, à votre avis, auprès de cette tâche. (v. 1233-34)

Autrement dit, à la conception étriquée et fétichiste de l'honneur qu'incarne Arnolphe, Chrysalde oppose une nouvelle définition, bien plus large et éthiquement ambitieuse, qui engage une promotion philosophique de la sociabilité, dût-elle passer par une tolérance de l'infidélité conjugale. Si le véritable homme d'honneur est l'honnête homme, le raisonneur de *L'École des femmes*, alors même qu'il semble railler, énonce les principes fondamentaux du théâtre de Molière.

Par cette interprétation favorable, A. McKenna prend le contre-pied d'une longue tradition critique, qu'il rattache lui-même à Ferdinand Brunetière et à son étude fondatrice consacrée à la philosophie de Molière¹⁴. Ce grand ancêtre des études littéraires, à la fin du XIX^e siècle, invitait à la prudence dans l'exploitation des positions philosophiques des raisonneurs ; soucieux de désolidariser l'auteur lui-même de ces rôles de théâtre, Brunetière invoque, comme un argument imparable, le personnage de Chrysalde :

On ne fait pas attention, si ce bonhomme parlait au nom de Molière, quels étranges conseils Molière nous aurait donnés, et qu'ils justifieraient les passages les plus violents des *Maximes sur la Comédie*.¹⁵

L'affaire ne souffre pas de débat. Il apparaît tellement impossible au critique de prendre au sérieux l'apologie du cocuage, que Chrysalde se trouve élevé au rang de symptôme de l'ambivalence des raisonneurs. Le procès n'est pas instruit, on le concédera, et la démonstration fait ici défaut. L'évidence est censée en tenir lieu. En tout cas, la cause demeurera entendue, durablement. Il suffit, à cet égard, de citer Antoine Adam, qui, dans sa grande *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, prend la même position à l'égard de Chrysalde, tout en développant un peu plus son analyse :

Ne commettons pas non plus l'erreur de voir dans Chrysalde le porte-parole de l'écrivain. [...] Ce prétendu sage enseigne aux maris, non pas du tout la sagesse, mais une complaisance ridicule. Il le fait avec une platitude d'expression, une bassesse de pensée qui inquiètent certains admirateurs de Molière, qui les affligeraient à juste titre s'ils ne commettaient l'erreur de prendre au sérieux ces boutades. Le bon sens prend dans la bouche du raisonneur une allure bouffonne, et lorsqu'il déve-

¹³ *Ibid.*, p. 32.

¹⁴ Ferdinand Brunetière, « La philosophie de Molière », *Revue des deux mondes*, 1^{er} août 1890 (repris dans *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1907).

¹⁵ *Ibid.*, p. 671.

loppe pesamment qu'au fait de cocuage il faut fuir toute extrémité, comprenons bien que Molière veut alors nous faire rire de cette drôlerie, et non point du tout nous révéler sa morale.¹⁶

Pas question donc, pour A. Adam, de confondre cette médiété burlesque avec une parole de sagesse ! C'est même, au contraire, la naïveté de certains critiques qui, prenant pour argent comptant une morale provocatrice et grotesque, aurait nui à la réputation philosophique de Molière, et accredité l'idée sommaire d'un penseur du juste milieu, coûte que coûte...

Sans prolonger démesurément cet inventaire des interprétations de Chrysalde, et pour achever d'illustrer l'embarras que suscite le discours sur le cocuage de l'acte IV, on évoquera encore un dernier commentaire important, celui de Paul Bénichou, dans ses *Morales du grand siècle*. Pour illustrer l'un des trois grands courants moraux du siècle, le critique s'emploie à définir une « philosophie conjugale » de Molière — non pas la défense de l'institution familiale, mais sa réconciliation avec « les exigences supérieures de la vie »¹⁷. Celle-ci rejoint l'idée maîtresse de toute la littérature galante : la confiance en la liberté ; le refus d'un recours à la contrainte, qui, nourrissant la haine et la révolte, détourne le plus sûrement les femmes de la fidélité. Cela correspond tout à fait aux théories d'Ariste, dans *L'École des maris*, et à sa présentation du libéralisme comme une stratégie pour « se concilier l'affection, ou la fidélité »¹⁸. En contrepoint, Arnolphe apparaît comme la négation absolue d'un tel idéal galant. Il est la figure la plus achevée de cet être paradoxal (et donc comique) qu'est le bourgeois amoureux, alliant en sa seule personne jalousie persécutrice et fureur de la possession. Où situer Chrysalde, dans un tel débat ? Pour Paul Bénichou, sa fonction idéologique est claire, par comparaison : il est un héros de la dépossession !

Chrysalde, qui au début de la comédie raillait la démangeaison d'Arnolphe de se faire donner un nom noble, n'est pas seulement un bourgeois sans prétention. Par son insouciance, sa bonhomie, son peu de penchant pour les principes solennels qui sont d'ordinaire le signe d'honorabilité de sa classe, ce sage de fantaisie rejoint la tradition populaire.¹⁹

Comprenons donc que, dans le personnel comique des comédies de Molière, Chrysalde relève davantage du monde des valets. Il leur emprunte le franc parler, et un certain accès populaire à la sagesse : un faux bourgeois donc, et une espèce de sage, même si, pour garder les termes de Bénichou, ce provocateur n'est au bout du compte qu'un « sage de fantaisie ». Sa philosophie, son bon sens empreint de grossièreté, ont les qualités et les limites des servantes de Molière. À la différence d'Ariste et de l'idéal galant, le libéralisme de Chrysalde passe ainsi par profits et pertes la question du sentiment amoureux. Nous y reviendrons.

¹⁶ Antoine Adam, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle* [1951], Albin Michel, 1997, t. 2, p. 690.

¹⁷ Paul Bénichou, *Morales du grand siècle* [1948], Gallimard (coll. « idées »), 1976, p. 320.

¹⁸ *Ibid.*, p. 319.

¹⁹ *Ibid.*, p. 321-322.

Modèle de sagesse, caricature de sage, sage de fantaisie ? Pour Georges Couton, éditeur de la pièce en Pléiade, Chrysalde est d'abord un personnage comique, voire burlesque.

Cet éloge paradoxal du cocuage fait naître un comique qui tient au burlesque. Le thème sera repris par La Fontaine, dans son conte *La Coupe enchantée*.²⁰

Le compagnonnage est en effet significatif. On comparera donc les doctes principes de Chrysalde avec les vers enjoués de La Fontaine.

Pauvres gens, dites-moi, qu'est-ce que Cocuage?
Quel tort vous fait-il ? quel dommage ?
Qu'est-ce enfin que ce mal dont tant de gens de bien
Se moquent avec juste cause?
Quand on l'ignore, ce n'est rien,
Quand on le sait, c'est peu de chose.
[...]
Je tire donc ma conséquence,
Et dis malgré le peuple, ignorant et brutal :
Cocuage n'est point un mal.
[...]
Quand on prend comme il faut cet accident fatal,
Cocuage n'est point un mal.²¹

Cette affinité, qui nous ramène au cadre de Patrick Dandrey, règle-t-elle la question ? Et si, par ses thèses comme par la tonalité de son propos, le raisonneur de *L'École des femmes* se range résolument dans le camp des rieurs, faut-il malgré tout tirer de ses principes quelque enseignement ?

Les compagnons de Chrysalde.

Avant de hasarder à notre tour une interprétation de ce discours paradoxal, on peut encore se demander s'il ne rejoint pas d'autres propos tenus dans l'œuvre théâtrale de Molière. D'autres personnages de comédie partagent-ils les analyses de Chrysalde ? Trouve-t-il des compagnons dans son invitation à la complaisance ? La chose a depuis longtemps été signalée : plusieurs personnages tiennent des discours assez comparables sur l'infidélité conjugale, produisent des arguments similaires. Ce retour des mêmes thèses, dans des contextes différents, et à des fins peut-être plus explicites, nous aidera sans doute à apprécier la teneur philosophique des positions de Chrysalde.

Chronologiquement, et avant même *L'École des femmes*, le Sganarelle du *Cocu imaginaire* est confronté à un débat comparable. La scène 17 de la pièce est occupée par un long monologue délibératif, mixte burlesque de sentiment de l'honneur et de poltronnerie, où l'on

²⁰ Molière, *Œuvres complètes*, édition Georges Couton, Gallimard, Pléiade, 1971, t.1, p. 1279.

²¹ La Fontaine, « La coupe enchantée », *Contes et nouvelles en vers*, IIIe partie [1671], in *Œuvres complètes*, édition J.-P. Collinet, Pléiade, t.1, p. 720-721.

peut voir, avec G. Couton, comme un pastiche des monologues et stances de tragédie²². Le personnage, qui, à ce moment de la pièce, a toutes les raisons de croire à l'infidélité de son épouse, et qui connaît son offenseur, devrait en tirer vengeance. Mais la couardise le pousse à considérer l'offense avec plus de bénignité, et à remettre en cause les opinions courantes concernant l'honneur des maris. L'argument de la scène, tel qu'il a été rédigé dans l'édition pirate originelle, présente d'ailleurs celle-ci comme une *consolation* du cocuage :

[...] Sganarelle joue seul dans cette scène, repassant dans son esprit tout ce que l'on peut dire d'un cocu et les raisons pour lesquelles il ne s'en doit pas mettre en peine, s'en démêle si bien que son raisonnement pourrait en un besoin consoler ceux qui sont de ce nombre. Je vous envoie les vers de cette scène, afin que si vous connaissez quelqu'un en votre pays qui soit de la confrérie dont Sganarelle se croit être, vous le puissiez par là retirer de la mélancolie où il pourrait être plongé.²³

Nul besoin de préciser qu'une telle consolation est purement facétieuse, et qu'aux yeux du rédacteur de l'argument, les raisons du pauvre Sganarelle n'ont d'efficacité que comique.

Sganarelle passe par plusieurs sentiments dans la scène. Sa première intention, exprimée avec emphase, est d'obtenir promptement raison de l'affront (« Montrons notre courage à venger notre honte. » v. 414). Mais le risque de recevoir un mauvais coup refroidit aussitôt ces premières ardeurs. Le personnage est ainsi amené à examiner sur de nouvelles bases le tort qu'il pense avoir subi. Il parvient à une nouvelle conclusion, inverse de la précédente, minimisant les conséquences du cocuage et récusant les prétentions de l'honneur (« Il vaut mieux être encore cocu que trépassé. » v. 436). Dicté par la lâcheté, le raisonnement de Sganarelle n'a pas grande valeur dialectique et ne saurait susciter chez le spectateur que le rire. Or les arguments invoqués annoncent très exactement ceux du futur Chrysalde. Le cocu imaginaire se fonde d'abord sur une contestation juridico-philosophique de la notion de cocuage :

Puisqu'on tient à bon droit tout crime personnel
Que fait là notre honneur pour être criminel ? (v. 443-444)

On ne peut être tenu pour responsable de l'action d'autrui. Or l'infidélité d'une épouse est une faute qui est de son fait à elle. Le chagrin que pourrait en témoigner le mari n'a, de la sorte, « nul fondement » (v. 456) ; le déshonneur qui le frappe, selon les maximes de la société, ne saurait le concerner, puisque le tort n'est aucunement le sien (« je n'ai point tort » v. 460). Mais, sur un plan plus général encore, en ce qu'il ne dépend pas de nous, le cocuage relève des *accidents*.

²² Molière, *Œuvres complètes*, édition G. Couton, Gallimard, Pléiade, 1971, t.1, p. 1235, note 1.

²³ *Ibid.*, note a : argument de la scène XVII.

N'avons-nous pas assez des autres accidents
Qui nous viennent happer en dépit de nos dents ?²⁴

Et Sganarelle recourt tout naturellement au vocabulaire de la philosophie stoïcienne (« accident » v. 452, « troubler le repos » v. 454), qui sera, par excellence, celui du sage Chrysalde.

Le discours philosophique de Trissotin, l'un des beaux esprits des *Femmes savantes*, est encore plus explicitement d'inspiration stoïcienne. Lui aussi est confronté à la menace du cocuage et lui aussi s'ingénie à produire des arguments pour minimiser la gravité d'un tel « accident ». Tandis que la couardise inspirait le raisonnement de Sganarelle, c'est la cupidité qui guide le pédant des *Femmes savantes*. Mais dans les deux cas, la motivation réelle du personnage jette le discrédit sur les convictions qu'il expose ! Désireux de s'approprier la dot d'Henriette, le philosophe Trissotin ne voit aucune objection à épouser une jeune fille forcée par ses parents. Et à cette dernière qui lui représente qu'un tel mariage l'exposera à tous les risques de l'infidélité conjugale (« À des ressentiments que le mari doit craindre » v.1542), il rétorque avec les arguments du sage qu'il prétend être : le cocuage ne saurait l'inquiéter, puisqu'il fait partie des événements qui ne dépendent pas de lui.

Un tel discours n'a rien dont je sois altéré.
À tous événements le sage est préparé [...]
Et n'a garde de prendre aucune ombre d'ennui,
De tout ce qui n'est pas pour dépendre de lui. (v. 1542-1548)

Henriette n'est pas dupe d'un tel recours à la philosophie ; elle l'identifie en tout cas, sans aucune forme d'hésitation, et raille cette sagesse de circonstance, en s'engageant à la mettre à l'épreuve :

Et je ne pensais pas que la philosophie
Fût si belle qu'elle est, d'instruire ainsi les gens
À porter constamment de pareils accidents.
Cette fermeté d'âme à vous si singulière,
Mérite qu'on lui donne une illustre matière... (v. 1550-54)

La « constance » face aux « accidents » constitue bien Trissotin en sage stoïcien.

Enfin, un troisième « philosophe » en fait de cocuage se déclare à sa manière dans le théâtre de Molière. De façon plus rapide, et sous l'apparence mystificatrice de Sosie, Mercure fait en effet dans *Amphitryon* quelques remarques qui évoquent elles aussi les thèses de Chrysalde. Devant celle qui le prend pour son époux, et pour le plaisir de la provocation, il manifeste son détachement face à une prétendue calamité : « un mal d'opinion », qui, à ce titre,

²⁴ *Sganarelle, ou le Cocu imaginaire*, v. 451-452. (*En dépit de nos dents* : « On dit, Malgré lui, malgré ses dents, pour dire, Quelque empêchement qu'il puisse mettre ou apporter. » Furetière)

« ne touche que les sots » (v.674). Lui non plus ne demande pas à son épouse la fidélité que les maris exigent habituellement, et il proclame le peu de cas qu'il fait de la vertu féminine :

Ne sois point si femme de bien,
Et me romps un peu moins la tête. (v. 663-664)

Un bonhomme poltron, un bel esprit ridicule et vénal, et un provocateur facétieux : tels sont les trois personnages du théâtre de Molière qui défendent les thèses de Chrysalde sur le mariage. Ce compagnonnage incite à la prudence, et jette un éclairage troublant sur la canonisation de Chrysalde, à laquelle nous invite A. McKenna (lequel, au demeurant, est le premier à percevoir ces convergences, qu'il souligne lui-même en note). Il est temps d'examiner pour elle-même la posture philosophique de notre raisonneur, et de nous interroger sur la valeur qu'elle peut détenir aux yeux de Molière.

Que vaut la philosophie de Chrysalde ?

Le débat entre Arnolphe et Chrysalde, entamé à la première scène de la pièce, connaît à l'acte IV une certaine évolution. La supériorité dont se prévaut Arnolphe n'est plus exactement la même. Celui qui se vantait de n'avoir rien à craindre (« Bien huppé qui pourra m'attraper sur ce point [...] Contre cet *accident* j'ai pris mes sûretés » v.74,78) n'exclut plus dorénavant l'infortune, mais il met son honneur à ne pas la souffrir :

Quoi qu'il m'arrive, au moins aurai-je l'avantage
De ne pas ressembler à de certaines gens
Qui souffrent doucement l'approche des galants. (v. 1225-27 – je souligne)

Il s'agit dans les deux cas de prendre position face à un accident, face au réel contingent. Arnolphe a certes perdu de sa superbe, mais il garde ce fantasme de maîtrise qui caractérise son personnage. Les conseils de Chrysalde, comme la nature du débat, nous installent dans une problématique qui relève de la pensée stoïcienne.

Derrière l'apparence facétieuse de ses propos, Chrysalde développe en effet une position stoïcienne — à un double égard. Il invite tout d'abord son interlocuteur à faire porter ses efforts, non pas sur la maîtrise du réel, mais sur celle de ses propres représentations. **L'usage critique des représentations** est un des principes essentiels du stoïcisme. Le *Manuel* d'Épictète en fait une des premières maximes.

Ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses, mais les jugements qu'ils portent sur les choses.²⁵

Les jugements portés sur les choses (*dogmata*), la valeur qu'on leur donne, importent bien davantage que les choses elles-mêmes. Le choix des représentations associées aux événements

conditionne le bonheur : la maîtrise de nos représentations (et non celle, impossible, des événements) est donc le but à atteindre. Chrysalde ne dit pas autre chose quand il demande à son interlocuteur de dissocier le cocuage et le mal du cocuage. Si le premier est un fait objectif, le second dépend en revanche d'une évaluation, qui appartient en propre au mari trompé. Il appartient à lui seul d'y voir ou non un motif d'affliction.

Et qu'enfin tout le mal, quoi que le monde glose,
N'est que dans la façon de recevoir la chose... (v.1248-49)

Quoi qu'on en puisse dire enfin, le cocuage
Sous des traits moins affreux aisément s'envisage ;
Et, comme je vous dis, toute l'habileté
Ne va qu'à le savoir tourner du bon côté. (v. 1272-75)

Le cocuage — comme tout événement au demeurant — n'a pas de valeur intrinsèque, quoi que prétendent les maximes de la société. Celui qui le subit est aussi, de ce point de vue, celui qui le *fait*. « Le cocuage n'est que ce que l'on le fait » (v.1302). Ce dernier vers, bien peu euphonique, ne manque pas de nous évoquer une formule assez proche, dans la bouche du Sganarelle de *L'École des maris* : « Ma foi ! les filles sont ce que l'on les fait être » (v.511). Qu'il s'agisse des « filles » ou du « cocuage », le raisonnement n'est pas si différent. Le fantasme d'intervention qui caractérise Sganarelle s'exprime étrangement dans les mêmes termes que la sagesse stoïcienne de Chrysalde.

La deuxième grande catégorie stoïcienne, qui fonde les conseils du raisonneur, est celle de la **contingence**, du hasard. Dans le monologue qui précède immédiatement son entretien avec Chrysalde, Arnolphe, incriminant son astre et le Destin, se plaignait de son « sort », en héros de tragédie, victime d'une tenace fatalité (« comme si du sort il était arrêté... » v.1188). Cette excursion incongrue dans le registre tragique est un des constituants comiques du personnage. Chrysalde reprend le vocabulaire du hasard, mais quittant la pseudo-tragédie, il adopte résolument la perspective philosophique. Le cocuage fait partie, pour lui, de ces « coups du hasard », dont on ne peut se protéger.

Que des coups du hasard aucun n'étant garant,
Cet accident de soi doit être indifférent (v. 1246-47)

Et le raisonneur invite son ami à bien distinguer entre ce qui dépend de nous et ce sur quoi nous n'avons aucune prise. L'homme victime d'un impondérable ne peut se faire aucun reproche ; il n'encourt, en tout cas, aucun déshonneur.

²⁵ [Arrien], *Manuel d'Épictète*, § V.

À le bien prendre au fond, pourquoi voulez-vous croire
Que de ce cas *fortuit* dépende notre gloire,
Et qu'une âme bien née ait à se reprocher
L'injustice d'un mal qu'on ne peut empêcher ? (v. 1236-39 – je souligne)

Arnolphe se croyait *philosophe* (« sage philosophe » v. 1188), par sa prudence, sa politique, l'art qu'il avait acquis de se prémunir de tous les *accidents*²⁶. Chrysalde lui propose une autre conception de la philosophie. Elle ne consiste pas à éviter des accidents, qui sont par nature inévitables, mais à consacrer nos efforts à ce qui est intrinsèquement en notre puissance, à savoir notre propre volonté. C'est la distinction fondatrice, qui inaugure les *Entretiens* d'Épictète. Le premier chapitre de l'ouvrage réuni par Arrien a pour titre : « Des choses qui dépendent de notre volonté, et de celles qui n'en dépendent pas ». On y lit cette exhortation fondamentale : « Il faut disposer du mieux possible des choses qui sont en notre pouvoir et user des autres selon leur nature »²⁷. Quant au deuxième chapitre, intitulé « Comment on peut garder en tout sa dignité personnelle », il s'appliquerait aussi, sans difficulté, à la question particulière qui obsède Arnolphe.

En dépit du sujet, qui appartient davantage à la comédie qu'à la grande tradition philosophique, et en dépit du ton facétieux adopté par Chrysalde, le raisonneur s'exprime ici en philosophe stoïcien caractérisé. La teneur de ses conseils, le vocabulaire qui est le sien, font de lui un incontestable représentant du Portique. Ne faudrait-il pas reconnaître quelque valeur à cette leçon de philosophie ? Trissotin, certes, ne parlera pas autrement dans les *Femmes savantes*. Lui aussi écarte le souci du cocuage avec des formules dignes d'Épictète, en sage qui méprise « tout ce qui n'est pas pour dépendre de lui » (v. 1548). Mais cette conformité de discours règle-t-elle la question ? Jette-t-elle rétrospectivement sur les maximes stoïciennes de Chrysalde un éclairage moins favorable ? Le stoïcisme est-il ici un patronage honorable, et ailleurs une référence convenue, disponible à toutes les manipulations ?

Un point attire d'abord l'attention, dans le discours du raisonneur de *L'École des femmes* : l'éviction de l'amour. Chrysalde écarte totalement de son raisonnement la concordance amoureuse. Dans la logique stoïcienne qu'il adopte, le cocuage est « un mal qu'on ne peut empêcher » (v. 1239). Les raisons éventuelles qui pourraient conduire une femme à tromper son mari n'ont pas plus de place ici que celles qui ont amené à la constitution du couple. La cause est entendue : « c'est le sort qui nous donne une femme » (v. 1281), de la même manière que le sort s'ingénie parfois à rendre un conjoint infidèle (« si le sort l'a réglé... » v. 1310). Le commerce entre les sexes est une affaire de hasard. C'est d'ailleurs bien pour cela

²⁶ « En sage philosophe on m'a vu vingt années, / Contempler des maris les tristes destinées, / Et m'instruire avec soin de tous les accidents, / Qui font dans le malheur tomber les plus prudents [...] » (v. 1188-1191).

que la philosophie stoïcienne est particulièrement adaptée pour nous aider à affronter les troubles de la vie conjugale.

L'assimilation tranquille du mariage à un jeu de hasard suffit cependant à jeter la suspicion sur les théories de Chrysalde et leur recevabilité. Dans une comédie qui aboutit au triomphe de l'amour, qui invite à s'extasier sur l'éducation instantanée qu'il assure, la sagesse de Chrysalde porte à faux. « Il le faut avouer, l'amour est un grand maître », s'émerveille le jeune Horace au vers 900. Mais le raisonneur suit une autre logique. Face aux aléas conjugaux, il invite le mari à se comporter en joueur.

Mais, comme c'est le sort qui nous donne une femme,
Je dis que l'on doit faire ainsi qu'au *jeu de dés*,
Où, s'il ne vous vient pas ce que vous demandez,
Il faut *jouer* d'adresse, et d'une âme réduite
Corriger le hasard par la bonne conduite. (v. 1281-85 – je souligne)

La « bonne conduite » évoquée au dernier vers n'a rien à voir avec un comportement conjugal. Il ne s'agit pas de *se conduire* avec sa femme de telle manière qu'un lien affectif puisse s'établir. La bonne conduite, pour Chrysalde, est une dédramatisation du cocuage : une façon de faire bonne figure à l'infortune, lui ôtant, de la sorte, son caractère d'infortune. Il ne faut pas sous-estimer ce que le discours de Chrysalde a de révoltant, et d'inassimilable. On peut être sensible à la dérision du sacrement de mariage, qui imprègne de tels propos, mais la raillerie touche aussi le sentiment amoureux. Le jeu que prône Chrysalde n'est pas un jeu amoureux, mais un jeu sans amour.

L'École des maris propose un tout autre discours sur le mariage, celui d'Ariste, qui est strictement incompatible : le choix résolu du libéralisme, comme une stratégie permettant de « se concilier l'affection, ou la fidélité » — pour reprendre les termes par lesquels P. Bénichou définit la *philosophie conjugale* de Molière²⁸. Il existerait donc bien, dans l'univers théâtral de Molière, un comportement prudentiel face au risque d'infidélité. L'Ariste de *L'École des maris* paraît ainsi la véritable alternative aux déboires d'Arnolphe, et non pas la sagesse de Chrysalde, lequel se trouve, au bout du compte, dans une relation d'exacte symétrie (et donc de quasi équivalence) avec le barbon.

L'obsession du cocuage, qui caractérise Arnolphe, inclut une jubilation devant le désastre des pulsions naturelles (dans la maison d'autrui). Le *cocu imaginaire*, dénomination moliéresque du jaloux est un homme qui, voyant la femme comme une trompeuse en puissance, se perçoit lui-même comme un cocu en puissance : par une sorte de phénomène auto-réalisateur, il suscite l'événement qu'il appréhende. Sganarelle, dans *L'École des maris*, Ar-

²⁷ *Discours philosophiques d'Épictète*, recueillis par Arrien, traduits par A.P. Thurot, Paris, 1838, p. 5.

nolphe, dans *L'École des femmes*, produisent leur propre disgrâce. Ce sont des obsédés du cocuage, qui deviennent cocus — en fait, des sceptiques de l'amour, victimes de l'amour.

L'insouciance du cocuage — version Chrysalde — est une autre forme de négation de l'amour : une destruction symétrique du désir, par une sorte de neutralisation et d'indifférence. Le premier — Arnolphe — dresse une machine contre le désir, mais ce faisant il reconnaît la force du désir. Le second — Chrysalde — efface pour ainsi dire toute possibilité de désir. Il écarte la possibilité même de l'amour. Sous son apparent libéralisme, il est insensible à la puissance de la nature²⁹. La confrontation d'Arnolphe et de Chrysalde est celle d'un rigorisme moral farouche et du refus tranquille de la vie. Les deux personnages incarnent deux mépris symétriques de la femme et du mariage : l'un veut maîtriser la femme (*les femmes, il faut les tenir*), l'autre renonce à tout effort (*avec les femmes, ce n'est pas la peine*). Dans un cas comme dans l'autre, une hypothèse est écartée, celle de l'amour.

A l'opposé, Ariste, dans *L'École des maris*, parvient à se faire aimer d'une jeune femme, sans s'être spécialement protégé du cocuage, mais sans se dérober affectivement. Il propose ainsi, avec tous les risques inhérents, un commerce d'amitiés. Quand, à l'avant-dernière scène de la pièce, il est porté à croire que son comportement n'a pas été récompensé, il exprime une déception douloureuse, qui ne s'accompagne ni de colère, ni même de regret.

Léonor, sans courroux, j'ai sujet de me plaindre :
Vous savez si jamais j'ai voulu vous contraindre,
Et si plus de cent fois je n'ai pas protesté
De laisser à vos vœux leur pleine liberté ;
Cependant votre cœur, méprisant mon suffrage,
De foi comme d'amour à mon insu s'engage.
Je ne me repens pas de mon doux traitement ;
Mais votre procédé me touche assurément ;
Et c'est une action que n'a pas méritée
Cette tendre amitié que je vous ai portée. (v. 1055-1064 – je souligne)

La plainte, en réalité, n'est pas fondée, et la jeune fille rassure l'amoureux abusé en lui réexprimant ses sentiments, dans les termes mêmes qu'il utilisait : « toute autre *amitié* me paraîtrait un crime » (v. 1068). Le mariage qu'annonce ce témoignage réciproque d'amitié, est présenté par la pièce comme une excellente et solide solution conjugale. Le vieillard galant, Ariste, reconnaît, au début de l'œuvre, la situation d'incertitude qui est la sienne. Tel Chrysalde, il évoque la puissance du sort : « J'ignore pour quel sort mon astre m'a fait naître » (v.

²⁸ *Op. cit.*, p. 319.

²⁹ Il faudrait ici confronter le raisonnement de Chrysalde aux réflexions de Montaigne touchant à la patience devant les infortunes conjugales (*Essais*, III, 5 : « Sur des vers de Virgile »). Les arguments semblent parfois très voisins, et fort ressemblante la leçon de sérénité philosophique : « C'est folie de vouloir s'éclaircir d'un mal auquel il n'y a point de médecine qui ne l'empire et le rengrege; duquel la honte s'augmente et se publie principalement par la jalousie. » (éd. Villey, p. 869). Mais l'indifférence philosophique de Montaigne n'est pas du même ordre ; elle n'implique pas la même autosuffisance stoïcienne, faite de détachement affectif.

235). Mais de cette précarité, il ne tire pas les mêmes conséquences que Chrysalde, et répond au péril par un projet d'ordre affectif : « Je veux m'abandonner à la foi de ma femme » (v. 232) — alors que Chrysalde ne saurait envisager aucune réponse à la menace du cocuage, pur aléa :

Ce sont coups du hasard dont on n'est point garant,
Et bien sot, ce me semble, est le soin qu'on en prend. (v. 13-14)

Ou plus exactement, son seul souci est de se protéger du rire public, en arborant une modestie et un fatalisme bénins, qui lui éviteront le ridicule des « revers de satire » (v. 56).

A. McKenna découvrait en Chrysalde une philosophie moyenne, tout empreinte de vertu aristotélicienne³⁰. Est-ce si sûr ? L'alternative à laquelle le raisonneur prétend échapper, entre l'obsession malade des uns et la joie délirante des autres à se savoir cocus, est-elle bien sérieuse ? Dans la pièce, Chrysalde et Arnolphe représentent plutôt deux *philosophes* qui s'affrontent, depuis deux positions, symétriques et antagonistes. Arnolphe, « sage philosophe » (comme il se baptise lui-même au v. 1188) demande à la philosophie de répondre à son fantasme de **maîtrise**. Il *médite* (« vingt ans et plus » v. 1202), *analyse* et convoque toute « l'humaine politique » (v. 1197). En face de lui, Chrysalde, le grec (par le nom), est un philosophe de la **déprise**. Il hésite entre Aristote et Epictète, mais élabore lui aussi un modèle de prudence et d'habileté, parlant au nom de « l'homme prudent » (v. 1269) et donnant à apprécier « toute l'habileté » de ses conseils (v. 1274).

Le critique Jacques Morel prend pour argent comptant les proclamations d'honnêteté du raisonneur :

Chrysalde veut qu'on fuie les extrémités, et qu'entre les deux partis opposés et excessifs on en cherche un honnête.³¹

Cette aversion contre les extrêmes est, pour Jacques Morel, une marque suffisante que le personnage est le représentant de l'idéal philosophique de Molière, lequel consiste en la recherche du juste milieu.

Qu'elle soit ou ne soit pas la pensée profonde de leur auteur, les comédies de Molière contiennent donc bien une pensée, parfaitement cohérente, et qui juge la comique extravagance de ceux qui ne la partagent pas. La sagesse moliéresque justifie ainsi le comique moliéresque. On aurait tort de n'y voir que médiocrité. Le juste milieu de l'honnêteté n'apparaît fade qu'aux époques où cette essentielle vertu [...] ne se trouve plus à la base de la vie sociale.³²

Mais il ne suffit pas d'être candidat au statut médian pour y accéder, et incarner la sagesse ; ou de prétendre se maintenir entre deux extrêmes pour être protégé de tout extrémisme. La fausse et comique médiété de Chrysalde invente un excès burlesque (faire étalage des amants de sa

³⁰ *Op. cit.*, p. 30.

³¹ Jacques Morel, « Molière ou la dramaturgie de l'honnêteté », *Information littéraire*, nov-déc. 1963, p. 189.

femme) pour cacher ses propres outrances. Quoi qu'en pense J. Morel, le juste milieu est une fabrication rhétorique.

Conclusion

Outre la question, particulière, du cocuage et de la fidélité amoureuse, les analyses précédentes soulèvent deux problèmes. Le premier, récurrent, touche au statut du raisonneur dans le théâtre de Molière — problème d'ordre poétique, ou dramaturgique, mais qui recoupe une question pleinement philosophique : le statut de la sagesse. Chrysalde est un sage, certes, mais sa sagesse ne recueille pas l'approbation de l'œuvre. Elle nous semble, au contraire, l'une de ses cibles. La seconde question, connexe, est celle du stoïcisme.

Molière doit-il être enrôlé sous la bannière des anti-stoïciens, qui à partir de 1660 sont légion ? On les connaît bien à travers tous leurs avatars augustiniens : Pascal, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette. Mais Jean Lafond nous alertait jadis sur la variété des ennemis du stoïcisme, et sur l'étrange convergence des disciples d'Augustin et de ceux d'Epicure³³. Ainsi l'anti-stoïcisme de La Fontaine — même si La Fontaine n'est pas totalement étranger à Port-Royal — ne s'alimente pas à la source augustinienne. Avec « Le Philosophe Scythe », le fabuliste compose une des condamnations les plus vigoureuses de l'« indiscret stoïcien ».

Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort ;
Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.³⁴

N'aurait-on pas, avec le personnage de Chrysalde, une dérision du sage stoïcien, et, pour le coup, détachée de toute arrière-pensée chrétienne ? L'éloge paradoxal et comique du cocuage, auquel se livre le raisonneur, représente une autre forme de prudence que celle d'Arnolphe, non moins discréditée par le propos général de la pièce, laquelle fait entendre la vraie cause de l'amour.

Mais notre raisonneur est peut-être un peu plus complexe. Il participe à cette labilité des personnages de Molière, qui rend si difficile l'application de schémas interprétatifs. C'est, maintenons-nous, une caricature de sage, un Trissotin de la morale conjugale. Mais son raisonnement connaît une ultime transformation. Dans un dernier temps, il semble abandonner le parti de la modération, ou de l'honnêteté, de l'apathique résignation à l'impossibilité de l'amour, pour embrasser la cause même du plaisir — évolution qui n'est sans doute pas étrangère à la violente condamnation de Bossuet. D'un lieu commun malicieux du fonds antifémi-

³² *Ibid.*, p. 191.

³³ Voir Jean Lafond, « Augustinisme et épicurisme au XVIIe siècle » (1982), repris in *L'homme et son image*, Champion, 1996, p. 345-368.

niste (une femme infidèle n'est pas la pire femme à craindre), Chrysalde glisse ainsi à un dernier argument, autrement provocateur : le cocuage, selon lui, « a ses plaisirs » (v.1305). Le raisonnement va de soi : une femme légère est infidèle ; c'est une femme de plaisir, donc apte à nous donner du plaisir. Inversement, une femme ennemie des plaisirs n'est peut-être pas une si grande aubaine pour celui à qui elle reste fidèle, sans aucun faux-pas. Il faudrait, à cet égard rappeler Rabelais — référence explicite de la pièce³⁵ — et la réponse de Frère Jean à Panurge, un autre inquiet du cocuage :

Il n'est [...] cocu qui veut. Si tu es cocu, *ergo* ta femme sera belle, *ergo* tu seras bien traité d'elle ; *ergo* tu auras des amis beaucoup ; *ergo* tu seras sauvé.³⁶

On en revient à La Fontaine, et au conte déjà évoqué de la « Coupe enchantée ». Répétant d'abord, sous la forme d'un refrain, que « cocuage n'est point un mal », le conteur, entraîné par son sujet, conclut en forme : « cocuage est un bien »³⁷. Mais ce qu'un conte gaillard en vers peut soutenir sans porter à conséquence, devient plus scabreux, si on l'expose comme une thèse. Voltaire en faisait la remarque à son ami Helvétius, à partir des mêmes références :

Il y a des choses que tout le monde sait, et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on ne les dise en plaisantant. Il est permis à La Fontaine de dire que cocuage n'est point un mal, mais il n'est pas permis à un philosophe de démontrer qu'il est du droit naturel de coucher avec la femme de son prochain. Il en est ainsi, ne vous déplaît, de quelques petites propositions de votre livre...³⁸

Chrysalde plaisante-t-il ? Le libertinage, en lui, prend-il le pas finalement sur la « sagesse » ? Quoi qu'il en soit, héraut de la modération ou du plaisir, Chrysalde est bel et bien désavoué par le discours pédagogique de la pièce, par l'éloge de l'amour comme « grand maître ». Le raisonneur de *L'École des femmes* reste celui qui ne laisse aucune place à l'amour.

³⁴ La Fontaine, *Fables*, livre XII, 20, v. 35-36.

³⁵ Arnolphe cite le *Tiers Livre*, dans la 1^{ère} scène de la pièce : « À ce bel argument, à ce discours profond, / Ce que Pantagruel à Panurge répond./ Pressez-moi de me joindre à femme autre que sotté ; / Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte./ Vous serez ébahi, quand vous serez au bout, / Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout. »

³⁶ Rabelais, *Tiers livre*, éd. de P. Jourda, Garnier, 1962, chap. 28, p. 521.

³⁷ *Op. cit.*, vers 65 et 78.

³⁸ Voltaire, lettre à Helvétius, 13 août 1760, *Correspondance générale d'Helvétius*, University of Toronto romance series, vol. 2, p. 290.